Version réglementation	**3-0**	Classement de confidentialité	**Interne**
Valable dès le	**01.11.2020**	Propriétaire	**I-NAT-KBN-IB**
		Processus	**C, G, K, I, H**
		Langues disponibles	**DE, FR, IT**

Divisions	**Infrastructure, Voyageurs, Cargo**
Destinataires spécifiques/Distribution	**I-AEP, I-SQU, I-VU, I-NAT, I-FUB**
Remplace	**Version réglementation 2-0**
Attribution	**voir chiffre 1.3**.

Mesures d'autosauvetage dans les tunnels

Mesures d'infrastructure pour faciliter l'autosauvetage

Directive CFF portant sur les prescriptions fonctionnelles relatives aux éléments de construction des dispositifs de sécurité pour les mesures d'autosauvetage dans les tunnels.

Table des matières

Suivi des modifications **3**

1 Généralités **4**
1.1 Situation initiale, objectifs 4
1.2 Champ d'application (entreprises, utilisateurs/fonctions) 4
1.3 Documents de référence et documents annexés 4
1.4 Termes et définitions 6

2 Éléments de construction pour l'autosauvetage **8**
2.1 Généralités 8
2.1.1 Nouveaux tunnels 8
2.1.2 Tunnels existants 8
2.2 Chemin de fuite (cheminement d'évacuation) 8
2.2.1 Généralités 8
2.2.2 Nouveaux tunnels 8
2.2.3 Tunnels existants 9
2.2.4 Chemin de fuite (cheminement d'évacuation) à l'extérieur du tunnel (tunnel ferroviaire) 9
2.2.5 Traversées de voies 10
2.3 Issues de secours 10
2.3.1 Nouveaux tunnels 10
2.3.2 Tunnels existants 10
2.3.3 Marquage 10
2.3.4 Portes du chemin de fuite (cheminement d'évacuation) 13
2.4 Balisage signalétique 14
2.4.1 Balisage d'évacuation / signalétique du chemin de fuite (cheminement d'évacuation) 14
2.4.2 Balisage / marquage signalétique des issues de secours 16
2.4.3 Signalisation dans les liaisons transversales 17
2.4.4 Signalisation des autres portes 18
2.5 Main courante 19
2.5.1 Généralités 19
2.5.2 Exigences posées aux mains courantes avec système de guidage de câbles 19

 © CFF

2.5.3 Matériaux 21
2.6 Éclairage de secours et balisage lumineux d'orientation 22
2.6.1 Généralités 22
2.6.2 Normes relatives à la technique d'éclairage 22
2.6.3 Exigences en termes de matériaux 23
2.6.4 Sécurité de fonctionnement 24
2.7 Unité d'alarme 24
2.7.1 Généralités 24
2.7.2 Exigences posées à l'unité d'alarme 24
2.8 Alimentation électrique 25
2.8.1 Généralités 25
2.8.2 Exigences en termes de construction 25
2.9 Mesures supplémentaires 26
2.9.1 Dispositifs de mise à terre hors profil 26
2.9.2 Alimentation en eau d'extinction 26
2.9.3 Marquage des points d'approvisionnement en eau dans le tunnel 26
2.9.4 Systèmes de vidéosurveillance 27
2.9.5 Exigences en termes de construction 27
2.9.6 Ventilation 28
2.9.7 Points d'intervention et de sauvetage (stations d'arrêt de secours) 28
2.9.8 Accès aux portails des tunnels 28

3 Annonce/commande d'alarmes 29
3.1 Équipement standard 29
3.2 Maillage d'affectation à la commande locale 30
3.3 Affichage/rappel des alarmes 30
3.4 Chaînage technique 30
3.5 Annonces de dérangement et hiérarchisation des priorités 30

4 Documentation 31
4.1 Convention d'utilisation et base du projet 31
4.2 Plan de surveillance et d'entretien 31
4.3 Rapport de sécurité 32
4.4 Documentation de l'installation spécifique au type d'équipement 32
4.5 Description du fonctionnement 32
4.6 Description des tests 32

 © CFF

Suivi des modifications

Version	Valable dès le	Chapitre	Modification
3-0	01.11.2020	Ensemble du document	Révision de l'ensemble du document + harmonisation avec les nouvelles versions des règlements et normes en matière de sécurité dans les tunnels.
2-0	01.05.2015	1.3	Complément + mise à jour des documents associés. Harmonisation avec les STI SRT.
"	"	2 ss + ensemble du document	Contrôle et modifications ponctuelles liées à les STI SRT (p. ex. largeur des issues de secours, chemins de fuite).
"	"	2.4	Informations complémentaires pour la définition et les dimensions des portes du chemin de fuite.
"	"	2.4	Correction de détails, tels que les coloris RAL des panneaux de chemin de fuite.
"	"	2.6.2	Adaptation des valeurs d'éclairement selon la CEI. La main courante à LED est désormais l'éclairage standard. Les lampes individuelles à LED et à fluorescence sont possibles. Harmonisation des exigences posées aux mains courantes à LED, aux lampes individuelles à LED et aux lampes à fluorescence.
"	"	2.7	Simplification en cas d'activation d'une alarme: un seul type d'unité d'activation.
"	"	2.8	Différenciation quant à la sécurité de fonctionnement: E90 pour les nouveaux tunnels, seulement E30 pour les tunnels existants (sur la base de la décision pour le tunnel du Simplon). Selon la nouvelle STI SRT, prescription générale d'E60 avec recommandation d'E90 pour les nouveaux tunnels et d'E30 pour les tunnels existants.
"	"	2.6 + annexe E	Indication des systèmes de main courante et ajout d'illustrations correspondantes.
"	"	Annexe I	Ajout des panneaux d'arrêt d'urgence dans les tunnels (p. ex. tunnel de base du Zimmerberg ou tunnel du Weinberg) et référence à la directive SAL.
"	"	Annexes, en général	Regroupement des exemples de produits et des noms de fournisseurs dans un document FAQ séparé, publié sur le serveur d'AT-IU-IB.
1-0	01.12.2011	Tous	Remaniement de l'intégralité du document.

 © CFF